

Rapport d'activité décembre 2009 - décembre 2012.

Ce rapport d'activité rend compte de la période qui couvre les années 2010, 2011 et 2012 pendant lesquelles l'activité de la FSU de notre département s'est bien évidemment inscrite dans l'activité nationale de notre fédération et a suivi notre actualité politique et sociale.

La loi sur la réforme des retraites a été promulguée le plus vite possible à deux heures du matin la nuit du 9 novembre 2010. Ce combat contre cette réforme régressive a été un moment important de notre action durant ces trois années. Alors qu'au moment de sa promulgation, 71 % des citoyen-nes rejetaient cette réforme et plus des deux tiers de la population ne soutenaient plus le gouvernement en place, notre combat syndical n'a pas abouti comme nous l'aurions souhaité. En revanche, la population a soutenu les fédérations qui ont combattu cette réforme phare du quinquennat de N. Sarkozy. Les effets de la réforme des retraites n'ont été que très relativement atténués par le nouveau gouvernement avec pour celles et ceux qui travaillent depuis l'âge de 18 ans, la possibilité de partir plus tôt. Les fédérations ont été unies durant ce combat et ont gagné l'estime des salarié-es, les choses ont été plus difficiles après, d'autant plus que la période électorale a mis en sommeil certains syndicats et donc certaines revendications.

L'appel à voter contre le président sortant et le désir d'une alternance ont été affichés par la FSU qui a affirmé dans le même temps qu'elle continuerait à porter les revendications des salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi quel que soit le résultat des élections.

Pendant les élections présidentielles et législatives, la FSU a interpellé les candidat-es. La FSU du Var continue d'ailleurs à porter haut et fort les valeurs du service public, élément central de la cohésion sociale et de l'égalité : nous ne voulons pas d'une austérité économique, sociale et culturelle qui pénalise les plus pauvres, les plus démunis-es, les plus éloigné-es de la culture scolaire, les oublié-es d'une société du profit et de l'individualisation... au nom de la réduction de la dette.

Durant cette période, la FSU est restée un élément incontournable du paysage syndical. Légèrement affaiblie par les élections professionnelles du fait du nombre de votants en baisse dans l'Education Nationale, la FSU reste une fédération majeure dans la Fonction Publique : elle accroît sa représentativité dans les secteurs où elle était déjà présente et entre dans des CTM où elle n'était pas encore représentée. La FSU tant nationale que départementale a participé activement aux mobilisations de ces trois dernières années.

I. La FSU du Var dans l'action

- dans le cadre de l'interprofessionnelle : Les questions des salaires, emploi, précarité, protection sociale, retraites ont été au coeur de notre activité et de nos combats. Une initiative commune sur les retraites a eu lieu le 23 avril 2010 à l'université de La Garde à l'appel de la FSU, la CGT, la CFDT, l'UNSA, Solidaires, FO et l'Unef avec la participation de militant-es nationaux. Beaucoup de nos initiatives interprofessionnelles ont porté sur les retraites : manifestations du 23 mars 2010, mai 2010, 24 juin 2010, 7, 15 et 23 septembre 2010. Les réunions avec les UD ont été régulières et constructives même si elles sont devenues moins nombreuses et surtout moins unitaires dès octobre 2010 : la FSU du Var a toujours recherché l'unité pour faire avancer nos revendications mais elle a été parfois contrainte de manifester aux côtés de la seule CGT faute d'accord unitaire avec des textes intersyndicaux nationaux qui laissaient une marge importante quant aux modalités d'actions au niveau des départements. Cela nous a contraints aussi souvent à appeler simplement à des rassemblements comme le 13 décembre 2011 pour manifester contre l'austérité. Nous avons manifesté en intersyndicale (sauf FO qui ne s'est joint à nous qu'en 2011) à l'occasion de tous les 1er mai.

- dans le cadre de la fonction publique : Les suppressions d'emploi ont été massives dans la fonction publique avec en parallèle la mise en place à marche forcée de la RGPP. Pour autant, malgré les difficultés rencontrées par les fonctionnaires et les usagers, il a été particulièrement difficile de construire des actions unitaires sur ce périmètre. Les confédérations ont surtout privilégié les grèves et manifestations unissant le public et le privé. Le 31 mai 2011 a été un jour de grève intersyndicale sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail mais aucune autre action n'a été construite par la suite autour de ces problématiques. Les attaques répétées du gouvernement sortant visant à diviser les salarié-es du privé et du public ont paradoxalement poussé les centrales syndicales à ne pas investir le seul secteur de la FP dans les appels à la grève et/ou à la manifestation. La journée de carence instaurée dans la FP a donné lieu à des expressions écrites unitaires mais pas à des actions. La FSU pourtant fédération incontournable de la FP n'a pas souhaité prendre ses responsabilités seule et appeler à des actions FP : il est parfois difficile pour la FSU d'impulser une action sans en gêner une autre déjà mise en place par un de ses syndicats, difficulté accrue lorsque les autres fédérations et confédérations ne souhaitent pas une action uniquement centrée sur la FP. Les revendications des fonctionnaires sont importantes et il y a une attente de nos syndiqué-es sur les revendications salariales : pour la période à venir il est souhaitable que des mobilisations FP se construisent lorsqu'il sera nécessaire d'instaurer un rapport de force.

- dans l'Education Nationale : Le point central reste la baisse pendant plusieurs années du nombre de postes. Sur cette problématique de nombreuses grèves ont eu lieu (12 mars 2010 pour le 2nd degré, 24 mars 2010 pour le 1er degré ; grève le jour de la rentrée en 2010 pour le 2nd degré ...). De façon générale, les attaques et les actions ont été nombreuses.

formation des enseignant-es stagiaires : Luc Chatel a joué les apprentis sorciers. Par un pathétique tour de passe passe, sous couvert d'améliorer la formation des enseignant-es stagiaires, le ministre, fidèlement secondé par ses recteurs, s'est lancé dans une entreprise de destruction des IUFM et des formations.

Les postes en moins dans l'EN.

Rentrée 2010 :

+ 257 élèves en collège et moins 15 postes
moins 25 postes en LGT
+25 postes en LP
+ 6 postes dans le 1er degré
moins 45 postes administratifs

Rentrée 2011 :

+ 142 élèves en collège et moins 28 postes
moins 20 postes en LGT
moins 91 postes en LP
moins 62 postes dans le 1er degré

Rentrée 2012 :

moins 57 postes dans le 1er degré dont 46 spécialisés
moins 23 postes en collège
moins 13 postes en LP.

Concernant le premier degré, la formation n'a plus rien à voir avec celle qui existait jusqu'ici. Depuis quelques années, la formation initiale comptait un stage filé, où le stagiaire avait en responsabilité un jour par semaine la même classe sur la quasi-totalité de l'année scolaire, et deux stages de trois semaines. A la rentrée 2010, les lauréat-es ont assumé en pleine responsabilité une classe dès la rentrée scolaire. Dans le second degré, jusqu'ici les enseignant-es stagiaires dispensaient en collège ou en lycée, épaulé-es et conseillé-es par un tuteur, 6 à 8 heures de cours. Elles/ils bénéficiaient par ailleurs, toutes les semaines, d'une à deux journées de formation à l'IUFM. A la rentrée 2010, les professeurs stagiaires ont effectué un service complet devant des classes de collège ou de lycée, assisté aux cours de leur tuteur pendant une demi-journée par semaine, et suivi une formation, réduite à la portion congrue environ une journée par semaine. Petit exercice de calcul mental : ces nouveaux enseignants inexpérimentés ont ainsi eu un temps de service équivalent à 133% de celui d'un professeur titulaire. Une hérésie totale. Le groupe des 25, "une école un avenir" : Le 22 janvier, le 19 mars et le 27 septembre 2011 à l'appel des 25 (syndicats, associations pédagogiques, parents d'élèves ..), la FSU a pris toute sa place dans les manifestations pour que l'école redevienne au centre des préoccupations (budget revu, une autre formation pour les enseignant-es ...). Des ballons noirs ont ainsi été lâchés sur La Place de La Liberté en signe de deuil du monde éducatif.

Réforme de l'évaluation des enseignant-es : La réforme consistait à modifier les modalités d'évaluation et d'avancement des enseignant-es des écoles ou à la confier au seul chef d'établissement dans le 2nd degré. Une nouvelle grille salariale était mise en place : fin de la grille actuelle de progression dans la carrière, au profit d'un "entretien professionnel" tous les 3 ans avec le supérieur hiérarchique... assorti d'un rapport et de l'attribution -ou non !- de "réductions d'ancienneté" en nombre limité (5 mois par an pour 30% des personnels, 2 mois par an pour 50 % d'entre eux/elles, autant de "remises de peine" validées tous les trois ans) pour passer à l'échelon supérieur... Face à cette provocation, une intersyndicale très large (seul le SGEN-CFDT a voulu négocier puis reconnaît que cela n'avait servi à rien) s'est constituée. Le 15 décembre nous avons manifesté contre cette réforme avec tous les syndicats excepté la CFDT. Signé le lendemain de l'élection présidentielle, ce décret sera un des premiers abrogés par le nouveau gouvernement.

Les infirmier-es : le combat a été rude pour obtenir d'abord le reclassement en catégorie A et puis la revalorisation salariale qui va avec. De nombreuses grèves et déplacements à Paris ont eu lieu (9 décembre 2010, 29 mars 2011 ..) pour enfin obtenir une grande victoire !

Les administratifs-trives : Les personnels informaticiens de l'Education nationale se sont mobilisés en septembre 2011. Ils ont exigé le retrait du Schéma Directeur des Infrastructures et ont rappelé leur exigence de services informatiques de proximité, assurés par des personnels titulaires, au service des usagers ; services moins coûteux que les privatisations envisagées et davantage garants de la confidentialité. Dans le cadre de cette grève, le secrétaire général de l'académie de Nice a envoyé par porteur spécial des injonctions de rejoindre le travail à certains de nos collègues de l'académie en les menaçant, au passage, de sanctions disciplinaires. Cette remise en cause du droit de grève intolérable a bien entendu été dénoncé par la FSU. Pour motiver sa décision, le secrétaire général de l'académie de Nice a allégué "des conséquences grandement dommageables que l'exercice de ce droit de grève entraîne s'agissant du bon fonctionnement du service public". Selon lui, l'absence de ces collègues constituait "un obstacle direct et certain au mandatement de la paye de milliers d'agents pour le mois de juillet". Pourtant, la trésorerie générale était capable de payer les agents sur la base des éléments financiers du mois précédent. La grève des administratifs a semble-t-il bien inquiété notre recteur de l'époque !

L'enseignement supérieur : Dans la droite ligne du décret LMD (2002), la publication, le 11 août 2011, d'un arrêté Licence modifiant celui de 2002, a permis au précédent gouvernement de poursuivre son entreprise de liquidation de l'enseignement supérieur public, obéissant à la logique néolibérale en œuvre dans la "réforme" de l'ensemble du système éducatif français et européen. Mots-clés : *référentiels, compétences, parcours individualisés*. Objectif : *employabilité*. le LMD impliquait déjà de nombreuses destructurations, parmi lesquelles la démultiplication des Unités d'Enseignement, leur semestrialisation, et à travers elles la remise en cause de la cohérence disciplinaire des formations. L'arrêté Licence prend aussi le relais du Plan Réussite en Licence (PRL) de 2008, qui n'aura fait que stigmatiser l'échec en premier cycle et



réduire ce dernier à la question de l'accueil des étudiant-es, plutôt que remédier aux conditions désastreuses de leur encadrement. Dans ces conditions, la FSU continue à exiger l'abrogation de cet arrêté.

- **Actions des retraité-es** : Les manifestations ont été particulièrement nombreuses : le 16 octobre 2009 aux cris de "banquiers renfloués, retraités floués", le 27 octobre 2010 avec en amont une interpellation des conseillers généraux, le 24 février 2011 avec le thème de la perte d'autonomie, le 6 octobre 2011, le 25 novembre 2011 ... L'AG du CODERPA 83 s'est tenue le 29 novembre et a été préparée par une large intersyndicale des retraités : les USR (CGC, CGT, CFDT, FGR-FP, FO, SFR-FSU & UNSA) se sont accordées sur la représentation syndicale. Les quatre USR reconnues (CGT, CFDT, FGR-FP et CGC) ont été élues dans ce bureau à égalité avec quatre autres associations et des directeurs d'établissement.

Après sa création en 2005, la Section Fédérale des Retraités FSU du Var, avait demandé sans succès à siéger au CODERPA, comme les USR CFTD, CGT, FO et la FGR-FP. La FSU fait partie de la FGR avec l'UNSA. Négociations, grèves et élections professionnelles dans les collèges, ont rendu la FSU tout à fait représentative pour autant le Conseil Général n'a pas inscrit la SFR-FSU dans son arrêté. La FSU participe bien évidemment cependant à ces travaux par l'intermédiaire de la FGR en la personne de J.P. Andrau. Avec les crédits Bachelot, les militant-es FSU et FGR-FP peuvent accéder aux locaux, travailler, compléter leurs informations sur les besoins locaux des personnes âgées et retraitées, sur le fonctionnement des maisons de retraites, sur les modalités d'attribution de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), et sur les risques de récupération sur héritage.

- **Pôle emploi** : Après la fusion ANPE - ASSEDIC, Pôle emploi est passé au site mixte avant d'arriver à la mise en place d'un seul site commun. Cette "post fusion totale" s'avère être un chemin de croix pour les agent-es et les usagers. Un site mixte, c'est d'abord 2 emplacements géographiques qui correspondent à l'antenne de l'ex ANPE et à celle de l' ASSEDIC. Chaque site a une fonction particulière et les personnels passent d'un site à l'autre parfois dans une même journée. Les suppressions d'emploi se sont aussi multipliées (plus de 2000).

Les conditions de travail des agent-es se sont détériorées avec une précarité accrue tandis que les demandeur-ses d'emploi s'enfoncent

chaque jour un peu plus dans la précarité. Le manque criant d'effectifs impacte autant le travail des salarié-es que l'accueil et le service rendu aux usagers. Des grèves très suivies ont eu lieu le 8 et le 24 juin 2010, le 9 novembre 2010 et le 31 mars 2011.

- **Justice** : Les 9 et 11 mars 2010, au ministère de la Justice, une mobilisation inédite s'est construite. L'ensemble des acteurs de toutes les directions, de tous les services, greffiers, administratifs, personnels de l'Administration Pénitentiaire, de la PJJ, magistrats, avocats, etc... se sont mobilisés pour dire stop à la casse du service public de la justice. Le combat a continué contre la loi Loppsti. Le 29 mars 2011, une action a eu lieu pour demander un plan d'urgence pour la justice. La question du jugement des mineurs s'est posée avec une grande acuité : la FSU a lutté contre la mise en place d'une "justice exceptionnelle" et surtout démagogique pour les mineurs récidivistes.

- **Pénitentiaire** : Si tout au long de la période écoulée, les acteurs de la Justice se sont mobilisés pour dénoncer le manque de moyens alloués au fonctionnement d'une institution régalienne, garante des libertés individuelles, la situation des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) est aussi à relever. Ainsi le SPIP de Toulon occupe des locaux que le Comité d'Hygiène et de Sécurité considère depuis 2006 comme inadaptés. La promiscuité et les cafards rendent les conditions de travail et d'accueil du public difficiles. Suite au drame de Pornic, l'ancien gouvernement a fait mine de découvrir la pénurie de personnels d'insertion et de probation au sein des SPIP, mais le recrutement reste indigent. En refusant de donner les moyens de fonctionner aux services chargés de la prévention de la récidive, le ministère prend la responsabilité des drames à venir. A Toulon des centaines de mesures ne sont pas suivies faute de personnels, alors même que les agents en ont déjà 140 en cours. La FSU revendique la création de postes supplémentaires.

- **Ministère du travail** : La colère et l'écœurement ont été importants au ministère du travail après le suicide de deux salariés dont un militant de la FSU. L'intersyndicale a demandé la reconnaissance immédiate de ces suicides en accidents de service et a aussi appelé à la grève. Tout cela a mis à jour la violence des relations professionnelles au sein des services qui révèlent les tensions auxquelles sont soumis les agent-es. La FSU continue à dénoncer les «réorganisations et réformes» des services. Les réformes se poursuivent et s'enchaînent. Leurs résultats sont les mêmes : désorganisation des services, épuisement des représentant-es du personnel, atteintes graves à la santé des agents... jusqu'à l'irréversible pour certains.

- **Agriculture** : La saignée des emplois dans les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture a été importante et a touché l'ensemble des services et établissements publics du MAAPRAT (agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire) amputant autant de missions, condamnées à terme, avec des conditions de travail davantage dégradées. A titre d'exemple pour la rentrée 2011, la DGH (Dotation Globale Horaire) a été réduite d'au moins 6000 heures année pour la région PACA, soit en moyenne 500 heures par lycée.

- **Les territoriaux** : Après plusieurs mois de négociations et l'accord de la section FSU des personnels du conseil régional, le contrat social de mandature 2011-2014 a été adopté par l'assemblée régionale. La Région a proposé à ses agents des conditions sociales allant dans le sens du développement d'un service public de qualité. La FSU s'est battue pour que ces réelles avancées sociales voient le jour, et plus particulièrement concernant la déprécarisation des contractuel-les, CAE/CUI, en poste dans les lycées et le régime indemnitaire des plus bas salaires.

Le samedi 16 juin, l'UNATOS a organisé une journée festive de l'unité. Les élections professionnelles approchent pour les territoriaux et la FSU va s'engager pleinement dans la campagne pour gagner aussi en représentativité au CG du Var. Depuis son dernier congrès, l'UNATOS a modifié ses statuts et est devenu le SNU-Acte, le syndicat des agents des collectivités territoriales et de l'Etat.

- **Personnels sociaux** : La mobilisation de plusieurs milliers de personnels sociaux et éducatifs le 16 mars 2011 a permis le report des projets de décrets, maintenant ces personnels dans la catégorie B. Le 7 avril la mobilisation a continué et dans notre département, une discussion a eu lieu en intersyndicale sur un champ de syndicalisation que nous avons peu investi pour le moment. Depuis 20 ans, après les accords DURAFOR de 1991, les professions socio-éducatives avaient été intégrées dans le Classement Indiciaire Intermédiaire, entre la catégorie B et A, ceci considéré, à l'époque, comme une étape transitoire avant l'accès à la catégorie A. La non-reconnaissance des qualifications des professionnels sociaux et éducatifs est bien une décision politique, que la FSU conteste. La FSU continue de porter les légitimes revendications des personnels pour la revalorisation en catégorie A et la reconnaissance de ces professions.



- **Précaires** : Le Protocole sur les non-titulaires de la FP a fait débat au sein de notre fédération. Durant la phase de négociation, la FSU, la CFDT, la CFTC, la CGT, Solidaires et l'UNSA ont fait pression ensemble ce qui a permis de préciser que des concours ou examens professionnels seront ouverts aux non titulaires pendant 4 ans (le ministère voulait 3 ans), la pression a permis d'élargir les modalités aux agents totalisant au moment de l'inscription 4 ans de service au cours des 6 ans dont deux acquis avant la signature du protocole. Les exigences formulées dans l'unité ont conduit au retrait de la référence au " contrat projet ", à l'abrogation du contrat d'activité au ministère de la culture, au retrait de l'établissement du recours au contrat pour les fonctions dites spécifiques en catégorie B et C. Mais, dans un contexte de réduction de postes dans la FP, il est certain que la belle affiche ministérielle de fin de la précarité avait perdu de sa lisibilité. Insistant sur la nécessité d'une augmentation des postes, la FSU, précisant sa revendication d'une FP sous statut, a décidé de ne pas signer le protocole. Bien évidemment notre combat ne s'arrête pas là, ce protocole n'est pas une fin mais simplement une étape.

Dans l'Éducation Nationale aussi, les conditions d'emploi de ces personnels, la précarité dans laquelle ils sont maintenus sur des CDD à temps partiel, les salaires de misère, la quasi absence de formation leur permettant de sortir de cette situation, sont inacceptables. La FSU du Var a mis en place des recours juridiques aux prud'hommes. Autre problème, les critères de recrutement imposés en région PACA sont trop restrictifs (moins de 26 ans, résidant dans une des trois Zones Urbaines Sensibles du Var, Toulon, La Seyne, Fréjus). La FSU a dénoncé auprès de l'IA et du Préfet de Région, l'opacité des recrutements et des non renouvellements pratiqués par Pôle Emploi.

La réforme de l'Etat.

Ce dynamitage des services déconcentrés de l'Etat dont l'objectif est la suppression massive d'effectifs repose sur deux axes : réorganisation des services et abandon des missions. Avec la disparition des directions départementales -services déconcentrés de chacun des ministères- les ministères n'ont plus de services locaux pour porter leurs politiques. Les champs ministériels s'arrêtent désormais au niveau de la région. C'est le préfet qui définit ses priorités sur un département pour l'ensemble des champs ministériels.

Ces services déconcentrés sont regroupés en 3 Directions Départementales Interministérielles (DDI) constituées :

Pour la DDTM (territoire et mer), de l'équipement, de l'agriculture et forêt, des affaires maritimes, et des services de l'environnement de la préfecture.

Pour la DDCS (cohésion sociale), de la jeunesse et des sports, d'une partie des affaires sanitaires et sociales, de la mission droit des femmes, droit au logement, de l'équipement et du service chargé des questions sociales de la préfecture.

Pour la DDPP (protection des populations), des services vétérinaires, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, du tourisme, de la sécurité des établissements recevant du public et de l'accessibilité des handicapés issus pour partie de la préfecture et de l'équipement.

Ces DDI sont rattachées au premier ministre auprès duquel sera constitué un CTP. Ces regroupements ont aussi comme objectif la mutualisation des moyens, certains au niveau régional, d'autres au niveau des préfectures. (paye, comptabilité, courrier, informatique, formation, moyens généraux). Ce qui signifie concrètement pour les agents soit la mobilité fonctionnelle soit la mobilité géographique.

II. La FSU du Var dans la lutte pour les droits et les libertés

- **RESF** : Le collectif a été créé en 2008 dans le Var et la FSU y contribue. RESF sensibilise la population sur la situation des sans-papiers et milite en particulier pour le droit des jeunes étranger-es qui doivent être accueilli-es décemment et pouvoir être scolarisé-es. Ainsi, en avril 2010 RESF Var été alerté par la situation de plusieurs dizaines de demandeurs d'asile Roms de Bosnie qui se retrouvaient à la rue. Lors d'une audience en préfecture, fin juin, nous avons demandé que soient respectés les droits de l'Homme pour ces personnes discriminées dans leur pays d'origine et la scolarisation des enfants. A la rentrée, les enfants ont enfin pu être inscrits. RESF est intervenu auprès de l'IA pour les modalités pratiques. Malgré l'énergie déployée par des membres du Réseau, souvent des retraités, la scolarisation n'aura duré que quelques semaines. Des familles ont accepté, sous la pression policière, de rentrer en Bosnie tandis que d'autres étaient expulsées. La solidarité de différents partenaires a été précieuse mais n'a pas suffi à éviter ce dénouement. Nous devons tirer toutes les leçons de cet épisode. Le 31 mars 2012, RESF a interpellé les candidat-es à la présidentielle puis aux législatives. Plus largement, RESF s'est adressé aux citoyen-nes afin qu'elles/ils pèsent sur les politiques pour faire évoluer la législation et les pratiques : une distribution de tracts a été organisée. Notre pays doit instaurer une nouvelle loi qui se fonde sur les meilleurs aspects de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et la Convention Internationale de protection des droits des migrants et de leur famille.

- **Campagne nationale " jeunes majeurs "** : Elle vise à la régularisation des lycéen-nes sans-papiers. Contact a été pris avec les conseiller-es régionaux de la majorité PACA, ainsi qu'avec les élu-es des lycées du département pour la mise en œuvre de la motion votée le 28 juin, concernant le refus des expulsions des lycéen-nes de la région, pris sous la protection du Conseil Régional.

- **Le cercle de silence** : Sous l'égide de RESF, le cercle de silence a été organisé tous les 30 de chaque mois, Place de la Liberté dès 2009. Désormais il a lieu tous les 4èmes samedi du mois de 11h 30 à 12 h 30 pour protester contre le sort fait aux sans-papiers. Cette forme d'action originale n'est pas toujours facile à mener en raison parfois de la présence de personnes d'extrême droite qui narguent les militant-es, le principe qui est de garder le silence et de lutter pacifiquement n'a pas toujours été bien vécu, pour autant aujourd'hui le cercle de silence a trouvé toute sa place dans notre quotidien militant.

- **Collectif logement** : Les Etats généraux de Toulon, réunis le 5 novembre 2011, avaient pour objectif de jeter les bases de l'élaboration d'une plate-forme revendicative et de créer un observatoire départemental. Il s'agit de la déclinaison locale d'une initiative nationale qui a pour but de "faire du logement une priorité nationale". Qu'il s'agisse du droit de chacun à se loger conformément à ses besoins ou qu'il s'agisse du "vivre ensemble", notre société a atteint un point de rupture : la crise du logement constitue une crise de société majeure. Sur l'agglomération TPM, l'immobilier a connu une hausse de 135% en 10 ans, tandis que les revenus augmentaient de 30% en moyenne. En PACA,

10% seulement de demandes de logement social sont satisfaites. Il s'agit aussi pour le collectif de dénoncer les choix politiques de la part des maires, qui délivrent les permis de construire. Ces derniers violent allègrement la loi SRU (règle des 20% de logements sociaux obligatoires dans chaque commune) : les amendes en cas de violation sont si ridicules qu'elles ne dissuadent pas des élus qui pensent satisfaire leurs électeurs en refusant la construction de logements sociaux. Au sein de TPM, seules les villes de La Garde (héritage d'une municipalité de gauche) et La Seyne atteignent ou dépassent le quota des 20%. En tant que fédération syndicale, la FSU prend part au débat : nécessaire augmentation des revenus, baisse des loyers, accession sociale à la propriété, travailleurs précaires et/ou trop mal payés pour avoir un domicile personnel... Ce collectif varois regroupe 18 organisations : Confédération du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), Confédération Nationale du Logement (CNL), Fondation Abbé Pierre, Secours Populaire, Ligue des Droits de l'Homme, Attac, Anas83, FOL ; syndicats : CGT, FSU, Solidaires, CFDT ; partis : EELV, PCF, PG, NPA, Parti occitan ; organisme HLM Terres du Sud Habitat.

- **Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens** : La FSU participe aux actions du collectif. Ainsi, le Jeudi 3 juin 2010, à Toulon, le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens a dénoncé l'attaque meurtrière de la flottille de la liberté pour Gaza, par l'armée israélienne dans les eaux internationales. Dès le début des bombardements syriens, un rassemblement a été organisé Place des Droits de l'Homme à Toulon.

- **Collectif contre la dette** : Et si la dette publique dont les intérêts ont enflé ces dernières années était l'arbre qui cache la forêt de la véritable crise du "tout-marché" ? Et si on donnait à tou-tes les outils pour comprendre ce qui se joue réellement ? C'est ce que souhaite la FSU en s'investissant dans le cadre syndical interprofessionnel, en s'engageant dans le débat sur un audit citoyen pour la dette publique à l'initiative d'ATTAC. La création du collectif varois répond à cet appel national lancé le 26 octobre 2011. Le collectif varois est composé de : ATTAC Var, LDH, CGT, FSU, Solidaires, EELV, NPA, PCF, PG, Alternatifs, FASE, Partit Occitan.

- **Collectif varois de défense de l'accès aux soins** : La FSU participe activement au "Collectif varois de défense de l'accès aux soins" mis en place le 19 avril 2010 sur la base d'un texte commun pour appeler la population à défendre l'hôpital public et l'accès à des soins de qualité pour tous, alors que fermetures de maternités et restrictions sont en cours. Le collectif a décidé très rapidement de rencontrer les maires et les élu-es varois pour les interpeller et solliciter leur soutien et de mettre en place un blog (<http://collectif.varois.sante.over-blog.fr>). De nombreuses initiatives ont eu lieu : tractage, rassemblement lors de la venue de Fillon pour inaugurer le nouvel Hôpital de Toulon, débats... Ainsi, le jeudi 8 mars 2012, à La Seyne, à l'invitation du collectif environ 100 personnes sont venues débattre des droits des femmes en matière de santé et de quel service de santé nous voulons pour demain : financement de l'Assurance Maladie, place et rôle de l'hôpital public, déserts médicaux, liberté d'installation, dépassements d'honoraires, tarification à l'acte...

- **Forum social et G20** : Le comité Attac de La Seyne-sur-Mer a organisé les 7,8 et 9 mai 2010, un Forum social régional sur le thème : "travailler dans l'Europe à 27 : présent et avenir". Il s'agissait de témoigner et débattre autour de la question du droit du travail dans les différents pays de la communauté et du besoin d'harmonisation qui serait nécessaire à une meilleure protection des salarié-es. Des intervenant-es de différents pays européens (député, syndicaliste, sociologue, économiste, inspecteur du travail...) ont présenté des conférences et animé des ateliers. Etaient également au programme un théâtre-forum interactif, une projection de film, une table ronde de clôture, apéritif(s), repas, soirée... La FSU était présente et tenait un stand avec quelques unes de nos publications et nous sommes également intervenus dans un atelier sur l'évolution du droit du travail dans la FP.

Parce que la FSU est une fédération syndicale de transformation sociale, parce qu'elle est favorable à l'appropriation collective des phénomènes économiques et de leurs enjeux pour que les citoyen-nes mieux informé-es, mieux formé-e puissent agir et construire des alternatives à la dictature des marchés et à l'austérité présentée par les grands dirigeants du monde comme l'unique solution ; pour toutes ces raisons la participation de la FSU s'imposait dans le contre G20 organisé à Nice du 1er au 4 Novembre 2011 comme contre-mesure citoyenne face au G20 qui se tenait à grands frais à Cannes les 3 et 4 Novembre. C'est dans une ambiance colorée mais grave et très digne, malgré des provocations policières qui ont ponctué le cortège, que les 10 000 manifestant-es ont animé un parcours périphérique, loin du centre-ville et de la promenade des Anglais mais proche de la réalité du terrain et très constructive dans ses revendications et ses propositions : "Changez le système pas la planète, Ils sont 20, nous sommes des milliards" ! Les militant-es du Var avaient organisé un car pour se rendre sur les lieux.

- **Le secteur femmes** : Ce secteur a été mis en place au congrès de Carnoules. A l'époque, il fonctionnait et se réunissait régulièrement. A son initiative, un stage intersyndical avait eu lieu sur "femmes et engagement syndical et politique", nous avons aussi écrit au recteur pour une réelle mise en place des textes réglementaires (éducation contre le sexisme...). Depuis, si le secteur existe, il n'a plus d'activité faute de militant-es pour s'en occuper. De plus, il est difficile de le faire vivre seul mais, malgré nos demandes et le stage intersyndical, nous n'avons pas réussi à mettre en place un collectif départemental réunissant syndicats, partis et associations féministes. Il s'agit pour la période à venir d'essayer de le relancer.



Les sections locales.

Deux sections locales : la section de Draguignan et celle de La Seyne.

- La section locale de Draguignan est logée à la Bourse du Travail de la ville (la section départementale en assure la charge). La vie militante est importante en Dracénie et la présence de militant-es locaux permet de discuter en intersyndicale, d'organiser les manifestations, conférences de presse... Une permanence a lieu un mercredi par mois.

- La section de la Seyne fonctionne différemment du fait de sa proximité avec la section départementale. Pour autant elle intervient dans toutes les actions seynoises. Au CDFD, deux sièges sont donnés à chaque section locale.

Inondations de 2010 : la FSU au côté des sinistré-es.

Madame Orzechowski, sous-préfète de Draguignan a reçu l'intersyndicale le lundi 12 Juillet 2010. La délégation était composée de la FSU, la CGT, la CFDT, FO, l'UNSA, la CFTC, la CGC, Solidaires.

Notre objectif intersyndical était de mettre en valeur le point de vue des salarié-es après les inondations du 15 Juin 2010 et de transmettre nos interrogations, nos inquiétudes aussi parfois, quant à l'avenir du bassin d'emplois dans la Dracénie tant pour le secteur privé que le public, notamment le centre pénitentiaire et les nombreuses activités indirectes. Il s'agissait aussi d'attirer l'attention sur des problématiques sociales comme le logement. Nous avons :

- mis en avant des cas concrets de salarié-es licencié-es hors de toute réglementation : la sous-préfète s'est émue de la situation et nous a demandé de lui faire passer des dossiers ;
- noté que dans certains quartiers le nettoyage était loin d'être fait : la sous-préfète a pris les adresses ;
- expliqué que beaucoup de salarié-es ne connaissent pas l'existence d'un formulaire simplifié disponible en mairie pour être relogé rapidement. Les organisations syndicales n'en ont pas d'ailleurs été informées et n'ont pas pu faire passer rapidement l'information, rien n'a été dit dans les journaux. Nous avons alors demandé la mise en place d'un numéro vert cette fois-ci pour les salarié-es afin que ces derniers puissent connaître leurs droits. Malheureusement le service de la sous-préfecture ne comptait que trois personnes pour répondre au téléphone...
- décompté les emplois de vacataires ou de contractuels de la FP qui seront perdus suite aux inondations : ce comptage sera remonté au ministère en espérant avoir une enveloppe budgétaire équivalente. Nous avons sensibilisé les services sur le cas des contrats avec le Greta et la prison : quelques jours plus tard, en CA, ces contrats étaient validés ...
- demandé qu'une plate forme service public soit créée pour permettre aux salarié-es de rester sur la zone de Draguignan quitte à changer d'administration : cette proposition a été retenue ;
- proposé la mise en place d'un observatoire varois composé de représentant-es de l'Etat, des organisations syndicales et des employeurs pour dresser un bilan dans quelques mois et réfléchir aux suites.

Elections dans l'éducation nationale

Malgré la baisse programmée de la participation au scrutin, la FSU sort renforcée de ces élections. Sur l'ensemble des 19 scrutins organisés dans notre académie les syndicats de la FSU gagnent 7 sièges .

Second degré : Le SNES progresse de + 4,82%, chez les agrégé-es avec 57,89% des voix, il obtient un 7ème siège.

En progrès de 4,41 %, le SNUEP conforte sa position de 3ème dans le paysage syndical des Plp en obtenant un deuxième siège. 30 voix le séparent du SNETAA-FO.

Avec 55,3% des voix soit 1,3% de plus qu'en 2008, le SNES totalise 11 sièges chez les certifié-es et conserve la majorité absolue.

Le SNEP obtient les 7 sièges de la CAPA des professeurs d'EPS avec 88,03% des suffrages.

III. La formation syndicale.

Nous avons l'habitude d'organiser chaque année un stage de formation syndicale. Pour l'année scolaire 2010-2011, nous avons opté pour un stage intersyndical avec la CGT et Solidaires sur la santé au travail. Ce stage a eu un vif succès et attiré beaucoup de syndiqué-es. Des intervenant-es nationaux-ales de chaque confédération étaient présent-es. Nous n'avons pas organisé de stages pour l'année 2011-2012, ce qui est un oubli regrettable : les stages départementaux sont l'occasion de débattre de problématiques dans un temps consacré avec des spécialistes de la question. Nous devons impérativement relancer les stages de formation FSU dans le département.

En fait, il est probable que les stages régionaux FSU qui ont débuté en 2009, ont peu à peu pris la place de nos stages départementaux : stage en 2009 sur la réforme de l'Etat, en 2010 sur le travail, en 2011 sur le syndicalisme. Il n'est certes pas facile de faire vivre la formation fédérale départementale au côté de la formation syndicale de chaque syndicat et de la formation régionale : par manque de temps et avec un calendrier contraint, nous l'avons négligée en partie. Pour 2012-2013, un stage a été organisé dès novembre sur la décentralisation et la marchandisation du service public.

IV. Fonctionnement de la FSU Var et articulations avec tous les niveaux de la fédération

- **CDFD :** Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental se réunit 5 fois par an, c'est l'instance décisionnelle de la FSU. Tous les syndicats y sont représentés ainsi que les tendances et les sections locales. Afin de tenir compte de l'éloignement de certain-es et des contraintes de toutes, il a été décidé que 3 CDFD se tiendraient le jeudi soir et que 2 CDFD auraient lieu sur le temps de travail le mardi matin.

- **Exécutif :** Tous les syndicats de la FSU peuvent siéger à l'exécutif qui se tient entre deux CDFD et qui prépare le travail de ce dernier. Pour le moment tous les syndicats n'y participent pas : on compte des élu-es du SNES, du SNUipp, du SNEP, du SNUEP de l'UNATOS et de Sup Equip. Les retraité-es y sont aussi représenté-es. La tendance Emancipation n'y participe pas par choix.



- **SFR** : Le CDFD du 22 février 2007 a acté la création de la Section Fédérale des Retraité-es du Var. Des réunions se déroulent régulièrement sans que tous les retraité-es de tous les syndicats ne soient présent-es : un effort est à faire dans ce sens. La SFR Var se réunit aussi avec la SFR PACA, participe à la FGR (Fédération Générale des retraité-es qui regroupe les retraité-es de l'UNSA et de la FSU) et à l'intersyndicale varoise.



- **Coordination académique** : Les sections départementales du Var et des

Alpes-Maritimes se réunissent tous les ans depuis 2003 à la Bourse du Travail de Draguignan. Nous siégeons ensemble dans une configuration académique (CTA, CAAS ..) et nous avons besoin de nous voir pour mieux maîtriser ensemble et débattre des dossiers en cours. En 2012, cette réunion n'a pu se tenir. En fin d'année scolaire le calendrier est compiqué : nous devons faire un effort collectif pour tenir ces réunions en prévoyant plus à l'avance leur date.

- **FSU région et CFR** : Le congrès de Marseille a voté la création des CFR. Au niveau régional, les CFR se réunissent environ 3 fois par an avec des élu-es par syndicat et par section départementale. Les tendances y sont représentées en fonction de leurs résultats aux élections internes. Un secrétariat comprenant un-e élu-e par SD et par syndicat siège ou discute par conférence téléphonique entre les CFR. Chaque année une publication régionale permet de faire connaître à nos syndiqué-es notre travail au plan régional et permet de diffuser à l'extérieur (Conseil Régional, Confédérations et fédérations syndicales régionales) nos positionnements.

- **SRIAS, CAAS et CDAS** : L'action sociale est une partie importante de notre engagement militant. Au niveau départemental, par exemple dans le secteur de l'éducation, un groupe de travail réduit (un militant y représente la FSU) se réunit très régulièrement pour observer et statuer sur les dossiers sociaux envoyés par les salarié-es, le CDAS est ensuite convoqué pour faire un bilan et réfléchir à des problématiques plus large. Le niveau académique a aussi son importance, sans oublier le niveau régional : au moment des inondations en Dracénie, la SRIAS (l'action sociale pour la région) a débloqué une enveloppe pour les sinistré-es ...

- **CTD, CTA, CDEN et CAEN** : Les CTD et CTA remplacent les CTPD et CTPA, la FSU y est représentée en fonction de ses résultats aux élections professionnelles. Les CDEN et CAEN qui concernent le secteur de l'éducation nationale font coexister dans une même instance représentant-es des collectivités, des parents d'élèves et des élu-es du personnel.

- **CHSCT** : Les compétences du CHS se sont élargies aux "Conditions de Travail". Avec des pouvoirs accrus, le CHSCT devrait pouvoir mieux suivre les problématiques liées aux conditions de travail, visiter les établissements ... Le nouveau CHSCT de l'éducation nationale a élu comme secrétaire une militante de la FSU et nous nous en félicitons.

- **Intersyndicales et Interprofessionnelles** : Les réunions sont nombreuses, elles précèdent généralement les actions et leurs déclinaisons départementales. Elles peuvent aussi recouvrir des problématiques "droits et libertés" (semaine d'action contre le racisme avec la FOL) ou préparer des stages ou des débats (débat sur les retraites).



Elections, suite ...

La liste FSU (SNES SNEP SNUIPP) obtient 57,44 % des voix (+ 2%) et 2 sièges sur 3 dans la capa des PEGC.

Non-titulaires : Ils ont largement fait confiance à la liste FSU (SNES SNEP SNUEP) lui apportant 40,43% des suffrages. Avec une progression de 7,4%, les syndicats de la FSU obtiennent les 3 sièges de la CCP.

CCP : Pour les agents techniques de santé et sociaux non titulaires, la liste de la FSU (SNASUB UNATOS SNICS SNUASFP) obtient 41,86% des voix, ce qui se traduit par 2 sièges sur 4, soit 2 de plus par rapport aux élections de 2008.

AED : Avec 41,12% des voix, la liste FSU (SNES SNUIPP SNEP SNUEP) gagne 1 siège et en totalise 4 sur 5.

Premier degré : avec 54,43% et 6 sièges sur 10, le SNUipp conforte sa majorité absolue dans la capa des professeurs des écoles.

IEN : le SNPI fait son entrée dans la capa des IEN en obtenant 1 siège avec 24,24% des suffrages.

CAPA des ARTF : La liste FSU (UNATOS, SNASUB) conserve son siège mais une demande d'annulation des élections a été déposée, les agents de laboratoire n'ayant pas pu voter.

CAPA des ATEE : l'UNATOS totalise 2 sièges sur 5 dans la CAPA des ATEE avec 26,59% des voix.

V. Information et communication

Beaucoup d'efforts ont été faits en matière de communication. Nous sommes revenus à des bulletins de 8 pages et nous avons donc entièrement porté notre subvention en provenance du CG du Var sur notre support de communication. Passer systématiquement à un 8 pages nous permet de faire s'exprimer tous les syndicats de la FSU qui le souhaitent, de rendre possible, lorsqu'elles le souhaitent, l'expression des tendances. Nous essayons aussi toujours de consacrer une page à une "entrée" plus personnalisée et vivante faisant intervenir un ou des militant-es pour qu'ils/elles parlent de leur métier, de leur vie dans leur établissement public.

Pour le moment ce bulletin envoyé à tou-tes nos syndiqué-es nous permet de communiquer à l'interne de la FSU (un exemplaire est envoyé à tou-tes les responsables syndicaux de l'académie et de la région). En ce qui concerne la communication externe, nous n'avons jamais pris le temps d'acter en CDFD son périmètre. Ainsi auparavant, avec un budget de fonctionnement plus important nous envoyions notre bulletin aux écoles et aux établissements scolaires du second degré, nous avons interrompu cet envoi pour diminuer nos dépenses. Il nous faut, maintenant que nous sommes revenus à un équilibre budgétaire, se reposer la question de ces "champs" d'envoi possibles. Pour la visibilité extérieure, il s'agit aussi de définir à qui nous pourrions destiner notre bulletin (autres confédérations et fédérations, IA ...).

En ce qui concerne le site FSU : il est souvent consulté au moment des actions (connaissances de l'horaire, d'un lieu de manifestation ...), il est mis à jour régulièrement mais il n'est essentiellement alimenté que par quelques syndicats. Le site nous permet de bien coller à l'actualité mais moins de faire connaître nos positionnements.

Association "Bourse du Travail"

La FSU du Var est logée à la Bourse du Travail. Avec la CGT, la CFTD et l'UNSA, elle est membre de l'association "Bourse du Travail". Les réunions qui se sont tenues pendant cette période ont abouti à la décision d'utiliser notre réserve d'argent pour rééquiper la salle de réunion commune (achat de mobiliers et d'un vidéo projecteur). Après plusieurs interventions à la mairie, celle-ci a accepté de rénover cette salle de réunion ce qui nous a permis d'effectuer ces achats de façon sereine (porte sécurisée et réfections nécessaires avant aménagement). Nous allons aussi homogénéiser la signalétique.



À qui s'adresser ?



FSU VAR

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74

Email : fsu83@fsu.fr, site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**

Emmanuel TRIGO

Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie

83160 LA VALETTE

Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**

Coline ROZEROT et Dominique QUEYROULET

208 rue Emile Ollivier

83000 TOULON

Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /

Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT

Tél : 04 93 86 19 52

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**

Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**

Kristelle GABORIAUD

Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**

Karine MOLINIER

Unité éducative de Milieu ouvert

38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer

Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistantes sociales **SNUAS FP**

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques

SNASUB

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services
UNATOS

Valérie DALMASSO tel 06 11 18 62 29

Ludivine JAVOUREY tel 06 11 78 68 09

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**

Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Cecile D'Avril FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000

Touon ; cecile.davril@pole-emploi.fr.

Equipement (DDE) **SUP'Equip**

Georges BLANC 06.28.34.05.62

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84

Parc National de Port Cros

Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**

Gautier SCHONT Annick KOURIO SPIP

146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12